

**Procès verbal du conseil d'école  
du mardi 4 novembre 2025**

Etaient présents :

Monsieur Savouré , **Maire de Cercottes**  
Mme Duminil , **1ère adjointe**

Mesdames

Lamoureaux Sandrine,  
Hagniel Catherine,  
Gilbert Emmanuelle,  
Foucher Sandra,  
Dabiré Audrey  
Mme Raimbault Sandra  
**Enseignantes,**

Mesdames

REGNIER LAURENT Perrine  
RIBEIRO Sonia,  
BOURGEROLLE Emilie,  
MAGALHAES PENETRO Catia  
M ROLE Kévin  
Mme GOUX Anne-Sophie

**Délégués de parents d'élèves**

**M Richard, DDEN**

**Ordre du jour :**

1. Lecture et validation du règlement école
2. Effectifs rentrée 2025/2026
3. Répartitions des classes 2026/2026
4. Prévisions des effectifs rentrée 2026
5. Piscine
6. Animations diverses
7. Questions diverses

Mme Foucher souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres du conseil d'école et en particulier à M Richard qui remplace M Lamy en tant que DDEN.

## **1 Lecture et validation du règlement de l'école**

Deux points ont été ajoutés au règlement de l'école :

- Pas de collation aux récréations, sur les recommandations des autorités de santé et en raison de l'avancée de l'heure du repas pour les élémentaires ( 12 h 15 au lieu de 12 h 30).
- Les personnes accompagnants les élèves au moment des entrées doivent quitter le périmètre scolaire rapidement.

Le règlement est validé par le conseil d'école.

## **2 Effectifs rentrée 2025**

<b>PS</b>	<b>17</b>
<b>MS</b>	<b>16</b>
<b>GS</b>	<b>17</b>
<b>Total cycle 1</b>	<b>50</b>
<b>CP</b>	<b>17</b>
<b>CE1</b>	<b>13</b>
<b>CE2</b>	<b>11</b>
<b>Total cycle 2</b>	<b>41</b>
<b>CM1</b>	<b>23</b>
<b>CM2</b>	<b>21</b>
<b>Total cycle 3</b>	<b>44</b>
<b>Total école</b>	<b>135</b>

### 3 Répartitions des classes 2024/2025

ENSEIGNANTES	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
LAMOUREUX Sandrine	17	8							25
HAGNIEL Catherine		8	17						25
RAIMBAULT Sandra				17	5				22
GILBERT Emmanuelle					8	11			19
DABIRE Audrey							23		23
FOUCHER Sandra								21	21
	17	16	17	17	13	11	23	21	135

Mme Foucher fait remarquer que la baisse des effectifs constatée depuis 2 ans se poursuit. Nous avons perdu encore 8 élèves par rapport à la rentrée précédente.

#### **4 Prévisions des effectifs rentrée 2026**

<b>PS</b>	<b>14</b>
<b>MS</b>	<b>17</b>
<b>GS</b>	<b>16</b>
<b>Total cycle 1</b>	<b>47</b>
<b>CP</b>	<b>17</b>
<b>CE1</b>	<b>17 + 1</b>
<b>CE2</b>	<b>13</b>
<b>Total cycle 2</b>	<b>48</b>
<b>CM1</b>	<b>11</b>
<b>CM2</b>	<b>23 + 1</b>
<b>Total cycle 3</b>	<b>35</b>
<b>Total école</b>	<b>132</b>

Les effectifs seront stables à la rentrée 2026.

M Savouré précise que 17 logements locatifs avec 3 chambres sont en cours de constructions et devraient être prêts pour septembre 2026. Des permis de construire sont en cours de validation et 17 logements sociaux pour seniors ou familles monoparentales vont être construits.

#### **5 Piscine**

Toutes les classes vont aller à la piscine ( sauf la classe de Mme Lamoureux).

Le choix de l'école est de répartir les créneaux sur 3 niveaux au lieu de 2 pour le cycle 1 et 2 afin de favoriser l'apprentissage de la natation dès la Moyenne section.

Les MS/GS, CP/CE1 et CE1/CE2 iront au bassin d'apprentissage (BAF) de PATAY :

- Les CE/CE2 du lundi 5 janvier au lundi 9 février 2026,
- Les MS/GS du lundi 2 février au lundi 4 mai,
- Les CP/CE1 du lundi 11 mai au lundi 29 juin.

Les élèves seront accompagnés de certains parents disposant de l'agrément.

Les CM1 & CM2 iront à la piscine des Jacobins à Fleury les Aubrais du jeudi 29 janvier au jeudi 2 avril.

## **6 Animations**

### **Marché de Noël de l'école**

Un marché de Noël en lien avec l'association des P'tits Cercottois aura lieu le vendredi 12 décembre après la classe dans la salle Louise Dubel. Sera aussi organisée une vente de gâteaux, chocolat chaud par les P'tits Cercottois.

A cette occasion, une vente d'objets confectionnés par les élèves sera réalisée. Nous reviendrons vers les parents si nous avons besoin de matériel ou d'aide. Des chocolats seront distribués pour tous les élèves et le Père Noël sera présent pendant le marché.

### **Spectacle de fin de fin d'année**

Le spectacle Yoka proposé par la municipalité et les P'tits Cercottois aura lieu le lundi 12 décembre, le matin. Deux séances organisées selon l'âge des élèves.

### **Projet fresque.**

En lien avec les P'tits Cercottois et la municipalité une fresque sera réalisée sur les murs de la cour de récréation de l'école élémentaire.

### **Sorties scolaires**

Les classes de CE1/CE2 et CM1 se rendront au château de Sully/Loire le vendredi 5 juin.

Les PS/MS et les MS/GS s'y rendront aussi le mardi 19 mai.

Mme Raimbault (CP/CE1) et Mme Foucher (CM2) sont en cours de réflexion.

### **Le défi lecture**

Le défi lecture sera organisé fin le mardi 30 juin.

### **Chorales**

Le spectacle de chorale aura lieu le vendredi 26 juin.

## **Visite maternelle des futurs PS**

Les enfants et leur famille seront invités à visiter l'école le vendredi 19 juin.

### **Voyage au ski**

La semaine de ski pour les CM2 aura lieu pendant les vacances d'hiver. Comme chaque année la municipalité financera 50 % du séjour.

## **7 Questions diverses**

### **Cantine**

Les élèves sont mélangés au cours du repas afin de favoriser l'émulation et l'entraide entre les enfants.

Aucun élève n'est mis à l'écart parce qu'il serait trop lent à déjeuner.

### **Garderie**

La garderie n'est pas le lieu pour faire ses devoirs, elle n'est pas aménagée pour cela. De plus le personnel n'est pas là pour encadrer les élèves qui ont des devoirs.

Mme Foucher intervient pour rappeler qu'elle propose un service d'étude le mardi et jeudi soir de 16h30 à 17h30. Le tarif est de 3 euros et si les enfants doivent ensuite se rendre à la garderie, il n'y a pas de coût supplémentaire.

### **Coopérative scolaire**

Le bonus lié au vente des photos est de 480 euros. Les bénéfices du marché de Noël est de 450 euros.

Les dépense sont de 321 euros pour faire baisser le coût de la sortie au château de Guédelon et de 72 euros pour la sortie au domaine du Ciran. 150 euros d'achat pour les objets du marché de Noël et 370 euros de cotisation à l'OCCE (organisme qui gère les coopératives scolaires).

0 ce jour, il reste environ euros sur le compte.

Le prochain conseil d'école se tiendra le mardi 11 mars.

Mme Foucher remercie les membres du conseil d'école pour leur participation constructive et lève la séance.